

Intégrer des techniques alternatives aux phytos dans son système de production

Vendôme-Areines



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Sensibiliser les stagiaires à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en connaissant et en adoptant un ensemble de mesures alternatives (rotations, assolements, travail du sol sans labour, diversité des cultures...). Limiter le recours aux molécules chimiques, non compatibles avec les objectifs actuels de durabilité de la production agricole.

- comprendre le fonctionnement de la biodiversité et être sensibilisé aux impacts et enjeux des produits phytopharmaceutiques.
- mettre en place ou utiliser les moyens existants qui minimisent les impacts des bio-agresseurs.
- découvrir des méthodes alternatives proposées à ce jour.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Stagiaires en BPREA pour valider la capacité 3 du diplôme
- Salariés tous secteurs
- Demandeurs d'emploi
- Avoir 18 ans
- Maîtriser les bases de la langue française (lue, écrite, parlée) et de calculs

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

COÛTS ANNEXES

- Restauration et hébergement possible sur le site de formation (selon les tarifs en vigueur et capacités)

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Pour les stagiaires en BPREA : Envoi d'un mail au coordonnateur du BPREA ou au CFPPA du Loir et Cher
- Pour les salariés tous secteurs ou demandeurs d'emploi : envoi d'une demande d'inscription via le compte personnel de formation ou le formulaire d'inscription du CFPPA

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrée en formation à dates fixes suite à la validation de l'inscription et du financement

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

Formation de 14 h sur l'année scolaire en cours
Calendrier avec les dates définies en début de formation

COÛTS, FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

	Coûts	Financement	Rémunération
Stagiaire en BPREA	16,13 €/h/stagiaire	Région Centre	Région Centre ou France Travail
Tout public	17 €/h/stagiaire	OPCO/CPF/autofinancement	Entreprise

Nous contacter pour plus de renseignements

CONTACT ET INSCRIPTION :

02.54.77.69.37

Coordonnatrice : Mme GUÉRIN Quitterie

VENDÔME

3 rue de la vallée du Loir
41100 AREINES

cfdpa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS

5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS

cfa.loiretcher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE

6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR

cfa.loiretcher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

CAPACITÉS VISÉES	ACTIVITÉS
Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	JOUR 1 Présentation des techniques de la protection intégrée des cultures 1) La prévention : matériel végétal, les pratiques culturales, les infrastructures agroécologiques, l'hygiène et le nettoyage 2) La surveillance (l'observation, le diagnostic, les seuils de nuisibilité, les Outils d'Aide à la Décision) Présentation de dispositifs végétalisés permanents (bandes enherbées, haies) Mise en place et observation d'un mètre carré témoin avec comptage et reconnaissance d'adventices en vue d'un calcul de seuil de nuisibilité
	JOUR 2 La protection sans chimie <ul style="list-style-type: none">○ Les méthodes physiques○ Le biocontrôle○ La lutte biologique○ Les PNPP Reconnaissance des auxiliaires et des nuisibles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Alternance d'apports théoriques et d'animations pédagogiques par le/la formateur.trice
 - Questions/réponses entre stagiaires et formateur.trice sur la base des exercices, du vécu des stagiaires et de leurs expériences. Le/la formateur.trice privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges nécessaires à une meilleure appropriation des informations et des techniques

Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, debrie, Visite de sites avec dispositifs végétalisés permanents...

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Pour le stagiaire en BPREA, il est évalué en Unités Capitalisables (UC) lors d'épreuves pratiques et orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury des professionnels et de formateurs
- Pour tout public, il est évalué sur un cas concret devant des professionnels et formateurs. Une attestation de compétences est remise

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Matériel scolaire de base

MODALITÉS DE VALIDATION

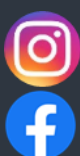
- Pour les stagiaires en BPREA : diplôme délivré par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Attestation de fin de formation
- Pour les autres publics : Attestation de fin de formation et Attestation de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole)
- Agriculteurs
- Salariés agricoles

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation opérationnelle et pratique
- + Interventions de professionnels
- + Groupe de 6 à 12 personnes



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

